



Les femmes pendant la 2^{ème} guerre mondiale

Supports

Vidéos de Fabrice Virgili

- Les femmes pendant la 2^e guerre Mondiale.

<http://matilda.education/app/course/view.php?id=151>

- Peut-on être tondu et voter - partie 1 (7'03)

<http://matilda.education/app/course/view.php?id=210>

- Peut-on être tondu et voter - partie 2 (2'20)

<http://matilda.education/app/course/view.php?id=209>

Matière : Histoire

Niveaux : Collège : 3^{ème}/ Lycée : Première ES, L, S.

Manuels : Nathan 3^{ème}/Nathan et Hachette première (ES/L/S)

+ *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte.* Belin 2010.

Leçons

Collège :

Régime de Vichy, collaboration et Résistance en France (1940-1944) (5h)

Lycée :

- Thème (ES-L) : Les Français et la République (15-16h)

- Chapitre 2 (ES-L) : Les combats de la Résistance et la refondation républicaine (3h)

- Thème (S) : La guerre et les régimes totalitaires au XX^{ème} siècle (18h)

- Leçon 3 : La seconde Guerre Mondiale. Chapitre 2 : Les combats de la Résistance contre l'occupant nazi et contre le régime de Vichy (3h)

Objectifs :

1. Notions :

→ la notion de *genre* en histoire.

→ les notions de Révolution Nationale, collaboration, Résistance, Gestapo, pénurie, Relève, STO, maquis, déportation, camp de concentration, Libération, épuration.

2. Connaissances :

- Les aspects essentiels du régime de Vichy.

- Les réactions contrastées de la population française

- L'importance du mouvement de résistance sur le territoire français comme à l'étranger. Son rôle dans la Libération.

- Le lien entre résistance féminine et droit de vote.

Méthodes

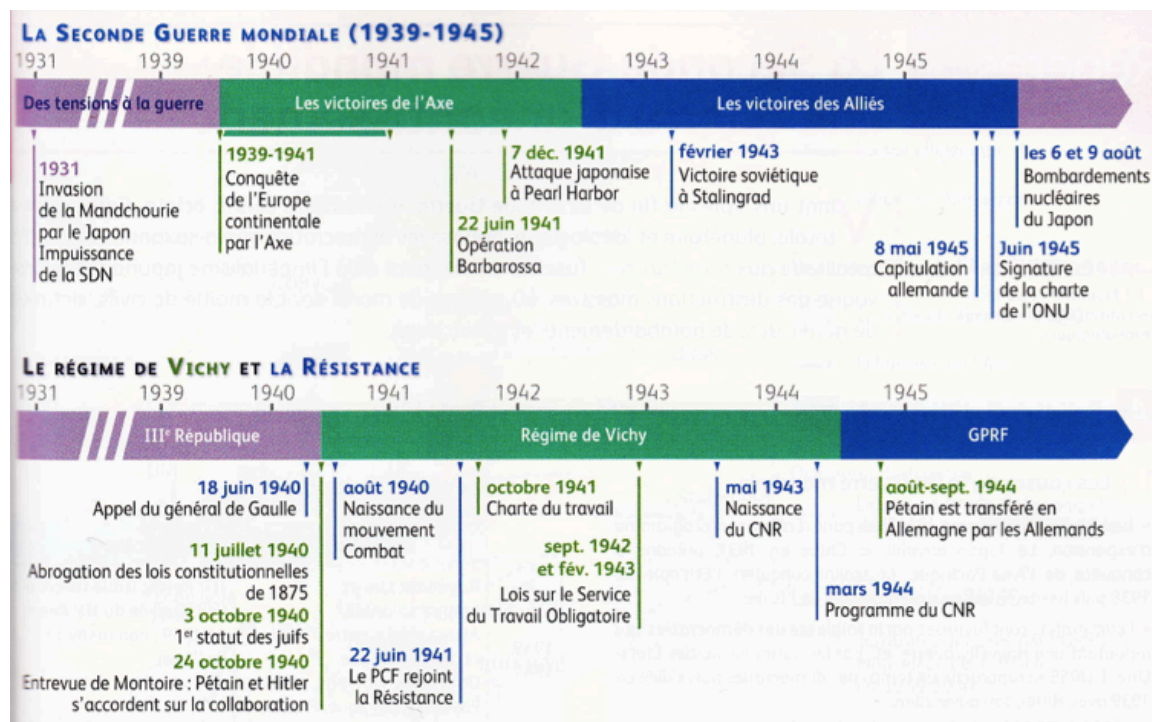
→ Comprendre une vidéo et prendre en notes l'essentiel. → Analyser et comparer un document vidéo et des documents iconographiques (photographie, carte).

→ Analyser un texte, une biographie.

Les femmes durant la Seconde Guerre Mondiale Collaboration, Résistance, Déportation

Introduction

Doc. 1 : Frises chronologiques 2^{nde} Guerre Mondiale, Régime de Vichy et Résistance.



Manuel Hachette 1^{ère}S

Après 8 mois d'attente sur la ligne Maginot, la « drôle de guerre » s'achève : le 10 mai 1940, l'armée allemande lance l'offensive sur la Belgique, les Pays-Bas et la France. Le 14 juin, les villes de Paris, Rennes et Nantes sont conquises. C'est la débâcle : 100 000 soldats français sont déjà morts, 200 000 sont blessés, 2 millions sont faits prisonniers. La population française du nord de la France est terrorisée : 8 millions de civils, le plus souvent des femmes, des enfants et des personnes âgées, se retrouvent sur la route de l'exode.

Le 16 juin, 40, le Président du Conseil Paul Reynaud démissionne, laissant la place au Maréchal Pétain qui annonce par un discours radiodiffusé le 17 juin son intention de demander la suspension des combats.

Le 22 juin 1940, l'armistice est signé à Rethondes : la France doit démobiliser et livrer son armement à l'Allemagne. Son territoire est coupé en deux parties : une zone Nord occupée par l'armée allemande, une zone sud placée sous l'autorité de Pétain. Son territoire est entièrement livré au pillage. Elle doit payer des réparations.

Doc. 2 : La France coupée deux et occupée (1940-1944)



Manuel Nathan 1ère

Le 10 juillet 1940, le parlement installé à Bordeaux accorde au Maréchal Pétain les pleins pouvoirs pour rédiger une nouvelle Constitution. C'est la fin de la III^{ème} République.

Un nouveau pouvoir se met en place, l'État Français, valorisant une idéologie antirépublicaine et prêt à collaborer avec l'occupant dont il partage certaines valeurs. Cependant, des Français et des Françaises refusent la défaite et sont prêts à lutter pour libérer le territoire, vaincre le fascisme et rétablir la République.

Quelle est la situation des femmes en France durant le régime de Vichy ? Comment réagissent-elles face à la dictature ? Quelle est leur implication dans la Résistance ? Quelles sont les conséquences de leurs actions ?

I. Les françaises face à un régime politique autoritaire et collaborateur.

1. Un régime autoritaire, une société nouvelle.

a. Une dictature

En **juillet 40**, une nouvelle Constitution est promulguée, donnant naissance à l'État Français. Cette constitution met en place un pouvoir personnel et autoritaire, reposant sur le culte de la personnalité du Maréchal (document 1). Ce dernier détient tous les pouvoirs, les Assemblées sont ajournées. C'est une dictature.

Cet État entend construire une nouvelle société en réalisant une « Révolution nationale ». Pétain dénonce « l'esprit de jouissance » qui a selon lui mené la France à la défaite. Il stigmatise l'anti-France : la République, les francs-maçons, les juifs, les femmes. Les libertés sont désormais réduites et soumises à l'autorité de l'État. Les libertés d'expression et d'opinion sont abolies. Les opposants sont internés, les médias muselés, la jeunesse embrigadée et toute la population soumise à une intense propagande.

b. la cas particulier des femmes

Répondez aux questions en confrontant le film :

Les femmes pendant la 2e guerre Mondiale.

<http://matilda.education/app/course/view.php?id=151> Fabrice Virgili

et les documents qui suivent :

1. Quelle est la position du Régime de Vichy par rapport aux femmes ?
2. Quel rôle jouent les femmes dans le quotidien de la guerre ?
3. Quelle place occupent les femmes dans la collaboration ?

Doc. 1 : culte de la personnalité
Facteur vendant des portraits
du Maréchal.



Manuel Nathan 3^{ème} **doc. 2** : Les bons points du Maréchal, 1941. *La fabrique des filles*, page 99

→ Le régime de Vichy rend les femmes responsables de la défaite de 1940 (trop insouciantes dans les années qui ont précédé la guerre, pas assez fécondes), il les désigne pour cibles et veut leur imposer de rester à la maison pour faire des enfants. Le régime sacralise au contraire la famille et le rôle de la mère (document 2).

Leur activité professionnelle est également interdite, en particulier dans la fonction publique, et les embauches féminines sont pénalisées, mais cette mesure est levée au bout d'un an (septembre 1942) car impossible à tenir en l'absence des hommes (prisonniers de guerre, STO) ; les femmes forment le « front de l'intérieur » et deviennent des soutiens essentiels de l'économie et de la société (elles gèrent le ravitaillement).

La sexualité féminine est fortement encadrée : l'adultère est réprimé, la capacité de divorce restreinte et l'avortement devient un crime contre l'État. Cependant les naissances illégitimes se multiplient, tandis que la loi du 2 septembre 1941 autorise les accouchements sous X.

c. Collaboration d'état et collaborationnisme

La collaboration est lancée à Montoire par le Maréchal Pétain **le 24 octobre 1940**. Il s'agit pour lui d'adoucir le sort des Français, de rendre les conditions d'occupation moins difficiles pour la population, d'aider la France à trouver sa place dans le nouvel ordre nazi. Elle se manifeste par des aspects politiques, économiques et militaires, et concerne les hommes comme les femmes.

La France accepte de verser à l'occupant des réparations de 20 millions de marks, qui représentent une large part de son PIB. Ces versements entraînent une situation de pénurie et un rationnement qui touche toute la population. Toutes les constructions aéronautiques sont livrées aux allemands, ainsi qu'une grande part de la production industrielle. La main d'œuvre française est mise à contribution pour l'Allemagne : on incite les volontaires français à partir travailler en Allemagne et la politique de **Relève** mise en place en 1942 doit permettre d'échanger un prisonnier français contre trois travailleurs. Cependant, les volontaires restent trop peu nombreux au goût d'Hitler et le **Service du travail Obligatoire est imposé à partir de février 1943**. A la fin de la guerre, la moitié de la population active française, hommes et femmes, travaille pour l'occupant, dont 70 000 femmes en Allemagne.

La collaboration prend également des aspects idéologiques : Le Groupe Collaboration, Le Parti Populaire de Doriot et le Rassemblement National Populaire de Marcel Déat qui compte un quart de membres féminins (document 3), adhèrent à l'idéal national-socialiste. Des femmes sont intégrées comme infirmières ou secrétaires à la **Milice Française** de Darnand, créée en 1943 pour appuyer la **Gestapo** dans sa traque des Juifs et des Résistants. Des bataillons français sont créés et envoyés sur le front russe pour épauler la Wehrmacht.

Enfin, les femmes pratiquent également une forme de collaboration « horizontale » en acceptant d'avoir des relations sexuelles avec des soldats allemands. Des couples mixtes se forment. Ce sont des pratiques très tôt dénoncées et qui donnent lieu à des tontes de femmes dès 1943. Des milliers d'enfants naissent de ces relations.

Doc. 3 : une section féminine du RNP



Jeunes filles du RNP (Rassemblement national populaire), faisant le salut fasciste devant le palais de Chaillot (Paris), 26 septembre 1943

La place des femmes dans l'Histoire. Une histoire mixte. Belin 2010. P. 324.

2. La déportation des Juifs français et étrangers.

La collaboration d'état comporte également un large volet racial. Un premier statut des Juifs est édicté le **3 octobre 1940**, sans exigence de la part des allemands. Il est interdit aux Juifs d'accéder à la fonction publique et à de nombreuses professions. Le 29 mars 1941, un Commissariat général aux Questions Juives est créé. Les premières arrestations opérées par la police française concernent les Juifs étrangers, dits « apatrides », qui sont livrés aux allemands dès juin 1941. Le **2 juin 41, un second Statut des Juifs** remplace et renforce le premier.

Les premières déportations vers la Pologne commencent en mars 1942 et un premier convoi de femmes part en **mai 42**, moment où l'étoile jaune devient obligatoire en zone occupée (7 juin 42,) puis en zone libre (Novembre 42). Le 2 juillet 1942, un accord est signé prévoyant la collaboration des polices française et allemandes dans l'arrestation et la déportation des Juifs. Les **16 et 17 juillet 1942, la Rafle du Vel'd'Hiv** à Paris entraîne l'arrestation de 13 152 Juifs « apatrides » dont 5 802 femmes et 4 051 enfants. De nombreuses rafles se multiplient dans toute la France : 7000 personnes sont déportées en août 42.

Au final, 75 528 Juifs sont déportés de France durant la guerre, parmi lesquels 31 625 femmes : les deux tiers d'entre-elles, accompagnées d'enfants ou trop vieilles pour travailler, ne franchissent pas la sélection et meurent quelques heures après l'arrivée du train (documents 1 et 2). 913 survivantes rentrent en 1945.

Doc. 1 et 2 : photographie de la rampe d'arrivée d'Auschwitz et extrait du témoignage de Charles Naparstek, commando Canada à Auschwitz.



Photographie prise par un SS en 1944, tirée de l'Album d'Auschwitz

Charles Naparstek

« Il faut savoir qu'avec un bébé, un enfant, même un enfant d'un certain âge, une femme n'avait aucune chance de se sauver [s'en sortir]. Aucune chance. Donc si on pouvait en sauver quelques-unes, on essayait... mais vous donner la composition exacte des faits et gestes de chacun... on arrivait, on arrivait. »

La place des femmes dans l'Histoire. Une histoire mixte. Belin 2010. P. 319.

II. Résistantes

Peu nombreux et isolés au début de la guerre, les résistants se multiplient et entrent dans la clandestinité à partir de 1941.

À Londres, ils se regroupent autour du général de Gaulle, qui a exprimé dans son **appel du 18 juin 40** son refus de la défaite. Reconnu chef de la France Libre par les Alliés, il fédère autour de lui les FFL (7000 hommes et femmes en 1940), auxquelles se rallie l'empire colonial à compter de novembre 1942. Ils sont 60 000 combattants en 1944, parmi lesquels 14 000 femmes (rassemblées en 1944 au sein de l'AFAT).

Sur le territoire national, le nombre des résistants ne cesse d'augmenter. Des groupes se structurent et adoptent un combat clandestin. Chef du Comité Français de Libération Nationale à Alger, De Gaulle décide d'unifier les mouvements de la Résistance intérieure au sein d'un Conseil National de La Résistance destiné à préparer la Libération et l'après-guerre. Il confie cette responsabilité à Jean Moulin, qui parachuté en France, parvient tout juste à réaliser son objectif avant d'être arrêté par la Gestapo à Lyon en juin 43.

Dès le départ, la Résistance est un mouvement mixte, qui implique une prise de risque. De nombreuses femmes accomplissent des tâches décisives pendant toute la durée de la guerre, mais marquées par leurs « rôles traditionnels » dans la société (couverture, ravitaillement, soins). Elles sont peu nombreuses à des postes de pouvoir, à quelques exceptions près.

Répondez aux questions en confrontant le film déjà mentionné

(Fabrice Virgili : *Les femmes pendant la 2e guerre Mondiale*

<http://matilda.education/app/course/view.php?id=151>)

et les documents qui suivent :

1. Quelle place occupent les femmes dans la Résistance ? Quels sont leurs rôles ?
2. Citez deux grandes figures féminines de la Résistance.
3. Quelles conséquences pour les résistantes arrêtées ?
4. Quel sort attend les résistantes à Ravensbrück ?

Doc. 1 : la part des femmes dans la Résistance française

Doc. 2 et 3 : Biographie et extrait d'interview de Lucie Aubrac, 2002 (a). Extrait d'un rapport dactylographié sur Lucie Aubrac par André Ternet, janvier 1946 (b).

Doc. 4 : Photographie de résistantes FTP-MOI lors de la Libération de Marseille, en août 1944.

Doc.5 : Photographie de « Rochambelles » soignant un blessé en juillet 44.

6 : La proportion des femmes dans la Résistance française

15 à 20 % des résistants français étaient des femmes.
15 % des déportés non-juifs
25 % des FTP-MOI ¹
Aucune résistante n'est chef d'un mouvement, ni commissaire de la République dans une région libérée. Seules 6 des 1 032 Compagnons de la Libération décorés par de Gaulle sont des femmes.

1. Source : Claude Collin, « Carmagnole et Liberté : les FTP-MOI à Lyon et Grenoble », in Philippe Joutard-François Marcot (éd.), *Les étrangers dans la Résistance en France*, catalogue de l'exposition du musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon, octobre 1992.



BIOGRAPHIE

Lucie Aubrac (1912-2007)

► **Avant la guerre** : Naît à Paris en 1912. Études d'histoire pour devenir professeure. Mariage avec Raymond Samuel, ingénieur, qui devient Raymond Aubrac dans la Résistance.

► **1940-1943** : Entre en résistance à Clermont-Ferrand. Membre active du mouvement Libération-Sud à Lyon, dont elle a participé à la création.

► **Octobre 1943** : Organise l'évasion de son mari arrêté avec Jean Moulin.

► **1944** : Rejoint Londres où elle travaille pour la BBC.

a. Les motivations

Je ne suis pas entrée en Résistance, j'étais résistante. Je suis née en 1912 donc ma jeunesse et mon adolescence se sont passées entre deux guerres et les deux sujets essentiels étaient : « plus jamais la guerre » et l'antiracisme parce qu'on voyait monter le racisme et que, pour nous, étudiants, c'était épouvantable. J'étais donc déjà formée à l'idée [de résister].

Le pays occupé, Pétain qui supprime le droit de vote et les Assemblées élues, les menaces et les actions antisémites, tout ça m'a conditionnée au mois de novembre [1940] [...] à informer les gens. Mon entrée en Résistance, c'est le souci d'informer les gens. [...] C'est comme ça qu'on a créé Libération Sud [...].

■ Interview de Lucie Aubrac par Jorge Amat tirée de *L'Histoire au présent, la résistance*, 2002.

b. Les premières actions

En décembre 1940, j'ai rencontré incidemment à Lyon Lucie Aubrac dans la rue. Lucie Aubrac se chargeait notamment d'achat de stencil¹, encre pour Roneo², achat de papier [...].

D'autre part, avec son mari et une équipe de techniciens, elle était chargée de réunir les pièces pour monter des postes émetteurs clandestins.

■ André Ternet, *Rapport dactylographié sur Lucie Aubrac*, janvier 1946.

1. Feuille qui permet la reproduction de documents sur une Roneo. 2. Duplicateur de documents.



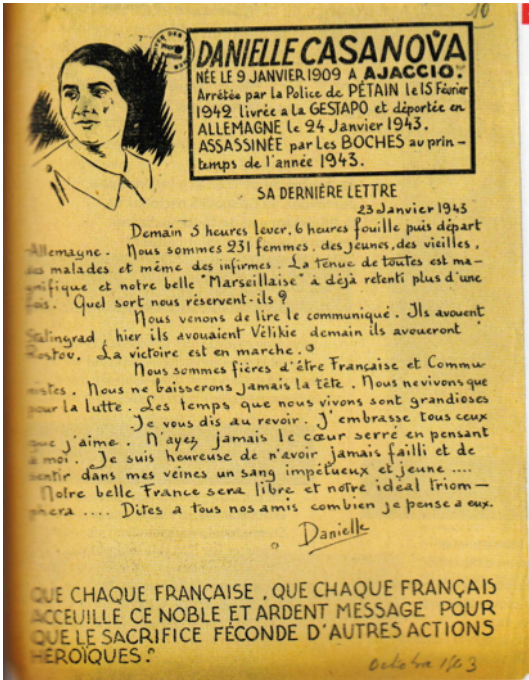
5 : Les résistantes des FTP-MOI participent à la libération de Marseille
 Les femmes du FTP-MOI étaient chargées de l'assemblage des bombes et des explosifs et surtout de leur transport, avant et après l'attaque. Elles ont participé activement à la libération de Marseille (21-28 août 1944).
 Des femmes du FTP-MOI défilent à Marseille en août 1944. Photographie de presse d'origine polonaise, Julia Piotte, membre des FTP-MOI, participe à l'insurrection de Marseille et photographie la libération de la ville.



4 : Des « Rochambeaux » soignent un blessé
 En juillet 1944, le groupe d'infirmières « Rochambeau » de la 2^e division blindée française dirigée par le général Leclerc participe à la libération de la France.

Manuel 1^{ère} Nathan.

Doc. 6 : dernière lettre de Danielle Casanova, résistante communiste, janvier 1943.



Manuel Nathan 3^{ème}

Doc. 7 : Témoignage d'Éliane Jeannin-Garreau, résistante, déportée à Ravensbrück en 1943 puis au Kommando d'Holleischen.
(Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon)

Témoignage

[...] Nous allons toujours fabriquer des obus de DCA, mais dans un autre local. Toujours dissimulé en forêt mais dont le matériel est moins obsolète : de belles presses circulaires Hispano-Suiza, qui ont déjà bien des années mais qui tournent encore, quand elles ne tombent pas en panne, aidées ou non... L'usine est bâtie dans une forêt de pins. Elle est plus vaste que la précédente. Un grand hall qui a vraiment l'air d'une vraie usine, avec ces machines luisantes bien rangées ; tout le long des murs, des récipients garnis de poudres diverses dont la machine effectuera elle-même le dosage avant de les comprimer. Dans le prolongement de ce hall, une petite salle où s'effectuera le contrôle des obus et leur rangement méthodique dans les noires caisses de munitions [...].

Quant à moi, manutentionnaire, j'ai été chargée du contrôle et de l'emballage des obus finis, [...] ensuite les aligner soigneusement dans une caisse à munitions – qui pesait, remplies, quatre-vingt kilos, et que nous devions, à deux, empiler bien rectilignement sur le tas de caisses qu'un camion viendrait enlever, lorsque le tas aurait le volume nécessaire et suffisant. [...] Ces femmes de toute provenance, soudain transformées en ouvrières d'usine, responsables de machines dangereuses, étaient, plus que des professionnelles, exposées aux accidents du travail. Il y fallait une grande dextérité manuelle, un rapide coup d'œil, un sens précis du rythme mécanique. Autant de propriétés que ne laissaient pas intactes les trop longues heures de travail, le manque de sommeil, la faim, le froid et

la coercition.

étions, nous avions une joie féroce à leur voir manifester leur puissance.

Témoignage d'Éliane Jeannin-Garreau, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Éliane Jeannin-Garreau entre dans la Résistance dès 1942. Elle se lance dans l'action clandestine : faux papiers, hébergement d'évadés, de réfractaires, de pilotes, de résistants... et fait partie de l'Organisation Civile et Militaire (OCM), des réseaux « Navarre » et « Centurie » des Forces Françaises Libres. Arrêtée en 1943, elle est déportée à Ravensbrück puis envoyée au Kommando d'Holleischen.

propriétés que ne laissaient pas intactes les trop longues heures de travail, le manque de sommeil, la faim, le froid et la coercition.

Aussi, plus d'une y a laissé une main ou un doigt. L'une de nos proches [...] a eu un doigt broyé sous une presse. À Ravensbrück, elle eût été gazée. Ici, on lui a coupé le doigt (pas question de microchirurgie à l'époque, et cet art eût-il existé que les prisonniers ne méritaient pas ces frais). Une jeune Russe y a laissé sa main droite, et je ne sais pas ce qu'elle est devenue. Ces mutilations étaient la hantise des machinistes.

Il y avait aussi l'intoxication chronique due à la manipulation de poudres. [...] Il n'y avait ici ni masques ni lait, ce qui donnait à mes compagnes un teint gris-vert et des lésions du foie dont certaines souffrent encore aujourd'hui.

[...] Il y avait un Kommando de jeunes Russes, le Kommando n° 11, c'est-à-dire Elf en allemand, qui travaillait dans la scheelite (poudre particulièrement toxique). Sans aucune protection. [...] Quand nous les apercevions de loin, complètement vertes, peaux, cheveux et vêtements, du vert des effets spéciaux des films de terreur, nous disions « voilà les Elfes », car elles ressemblaient plus à des créatures mythologiques qu'à des êtres humains.

À chaque alerte aérienne, aux cris de « Flieg Alarm », nos gardiennes étaient prises de panique, se ruèrent vers les abris lorsque c'était possible, en nous abandonnant à notre sort, et souvent cherchaient une sécurisation auprès de notre sang-froid. Car pour nous, malgré la frayeur naturelle, une chose nous réjouissait : c'étaient nos amis qui travaillaient à détruire les nids des monstres nazis sur la terre allemande. Aucun signe ne leur indiquait la présence de déportés, c'eût été leur désigner les fabriques d'armement. Et pour terrifiées que nous



Illustration n° 1

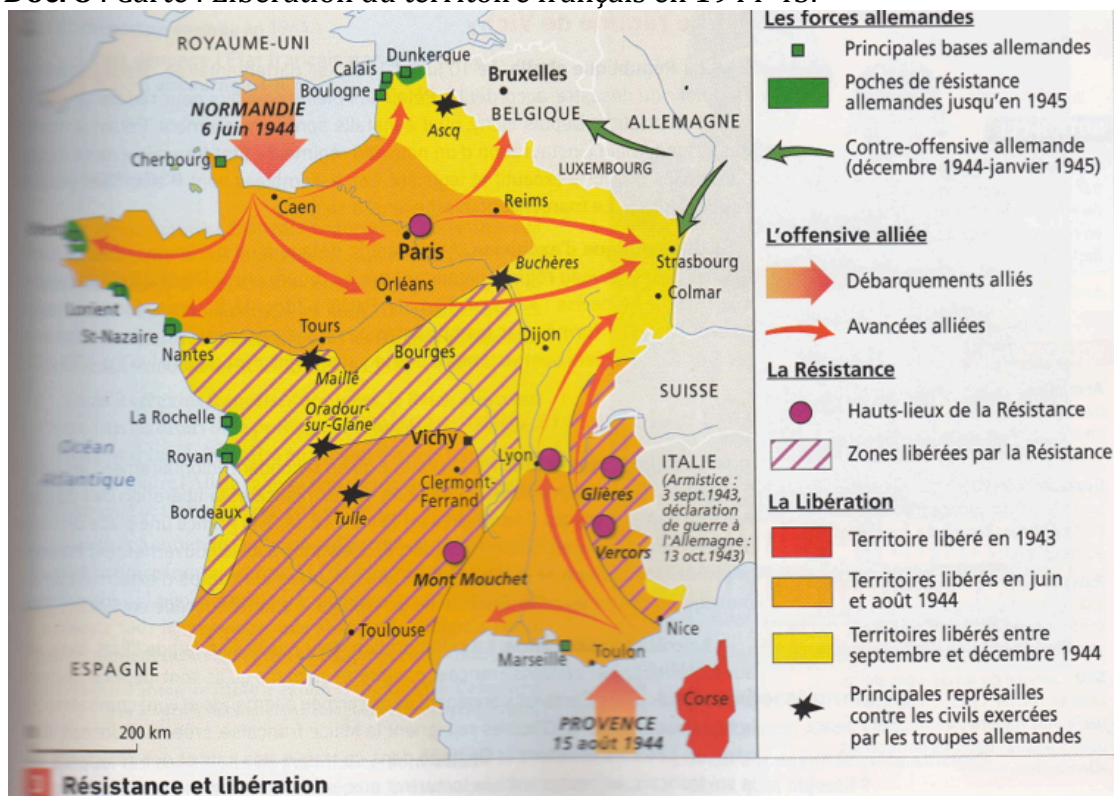
Dessin d'Éliane Jeannin-Garreau, réalisé à Ravensbrück en février/mars 1944 (Archives ADIR)

→ Les femmes représentent de 20 à 30% des effectifs des réseaux de Résistance. Leur rôle est surtout de nourrir les soldats, les aviateurs ou les maquisards ou elles sont agents de liaison ou de transporter les tracts car aux yeux de la milice ou des allemands, elles sont moins suspectes que les hommes (documents 1 à 5). Parmi ces femmes, quelques grandes figures se distinguent comme celles de Lucie Aubrac ou Danièle Casanova (documents 2, 3, 6), mais aussi Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz ou Marie-Claude Vaillant-Couturier.

Note de Matilda : Possibilité de travailler en pluridisciplinarité (Français-Histoire) sur l'humour comme forme de résistance avec la vidéo de L'INA : **Le Verfügbar aux Enfers . Une Opérette à Ravensbrück** (5'52) 2010.
<http://matilda.education/app/course/view.php?id=156>

→ Pourtant la répression contre les résistantes est aussi féroce que celle qui s'abat sur les hommes. 8 800 femmes sont déportées à Ravensbrück, le principal camp de concentration de femmes résistantes dont la mortalité est très élevée (document 7).

Doc. 8 : Carte : Libération du territoire français en 1944-45.



Manuel Nathan 1ère

Dès le débarquement en Afrique du Nord, des français participent aux combats. Des bataillons français participent au débarquement de Normandie en juin 44 et à celui de Provence en Août 1944. Mais une large partie du territoire national est libéré par les résistants de l'intérieur, devenus FFI, qui livrent des combats acharnés contre les Allemands (24 août : Libération de Paris).

Doc. 9 : 19 août 1944, des résistants fêtent la libération de Chartres



Manuel 1^{ère} Nathan

III. Épuration et conquête des droits politiques féminins.

1. Punir les collaboratrices

Dans le cadre de la Libération et de l'épuration sauvage qui suit, le sort des femmes qui ont collaboré est vite décidé :

Vidéos de Fabrice Virgili

- Peut-on être tondu et voter - partie 1 (7'03)

<http://matilda.education/app/course/view.php?id=210>

- Peut-on être tondu et voter - partie 2 (2'20)

<http://matilda.education/app/course/view.php?id=209>

1. Qui sont les femmes tondues à la Libération ? Combien sont concernées ?
2. Quelles motivations leur sont attribuées pour avoir collaboré avec les occupants ?
3. Dans quel cadre ont lieu ces tontes ? Dans quelles conditions ?
4. Pourquoi les hommes s'attaquent-ils aux cheveux des femmes ? Que cherchent-ils à montrer ?
5. Les femmes tondues ne perdent-elles que leur chevelure ? Pourront-elles voter ?

Documents 1 et 2 : Photographies de femmes tondues à la Libération



Femme tondue à Montélimar, juin 1944. Source : Smith, Photographer ([NARA record: 5046417](#)) — [U.S. National Archives and Records Administration](#)



Femmes tondues à Paris, Bundesarchiv Bild 146-1971-041-10, Paris, der Kollaboration beschuldigte Französinen.jpg, 21 juin 1944

2. Récompenser les Résistantes

En 1942, de Gaulle déclare qu'une fois le territoire libéré, les femmes obtiendront le droit de vote et éliront l'Assemblée nationale : l'Assemblée consultative d'Alger leur accorde de droit de vote et d'éligibilité **le 21 avril 1944**, après néanmoins des débats (document 1). Cependant, les femmes ne sont guère distinguées pour leur action : il n'y a que 6 femmes sur 1059 compagnons de la Libération, 10% des résistantes seulement sont médaillées ou détentrices de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

Doc. 1 : Les arguments pour ou contre le vote des femmes en 1944.

1 Pour ou contre le vote des femmes

Le député Ernest Bissagnet : « L'amendement Grenier¹ amènera un déséquilibre très net, car il y aura deux fois plus de femmes que d'hommes² qui prendront part au vote. Aurons-nous donc une image vraie de l'idée du pays ? En raison de ce déséquilibre, je préfère que le suffrage des femmes soit ajourné jusqu'à ce que tous les hommes soient rentrés dans leurs foyers, et c'est pourquoi je voterai contre l'amendement. »

Le député Robert Prigent : « Quand il s'agit de jeter les femmes dans la guerre, est-ce que nous attendons ? Sera-t-il toujours dit que l'on exigera de nos compagnes l'égalité devant l'effort de la peine, devant le sacrifice et le courage, jusque devant la mort sur le champ de bataille et que nous mettrons des réticences au moment d'affirmer cette égalité ? »

Le droit de vote et d'éligibilité des femmes est adopté par 51 voix contre 16.

■ D'après les débats à l'Assemblée, 24 mars 1944.

1. Fernand Grenier est l'auteur du texte qui reconnaît les droits politiques des femmes.

2. Les hommes sont encore au combat ou prisonniers.

Manuel 3^{ème} Nathan.

Doc. 2 et 3 : les femmes votent et peuvent être élues.



2 Les femmes appelées à voter
Affiche de l'UFF (Union des femmes françaises), 1945.



3 1945 : les femmes votent
À Paris, des femmes votent pour le référendum du 21 octobre 1945.

site élève
lien vers la vidéo

Manuel 3^{ème} Nathan.

Doc. 4 et 5 : Les résistantes font parties des premières élues.



Née en 1912, reporter-photographe, résistante communiste déportée à Auschwitz puis Ravensbrück, **Marie-Claude Vaillant-Couturier** est déléguée à l'Assemblée consultative provisoire en 1945 puis élue aux deux Assemblées constituantes. Elle est députée communiste de 1946 à 1974 (sauf de 1958 à 1962). Conjointement à ses activités parlementaires, elle dirige entre 1945 et 1954 la Fédération démocratique internationale des femmes (pro-communiste). En 1946, elle est citée comme témoin au tribunal de Nuremberg.



Avocate marseillaise, démocrate-chrétienne, militante de l'action sociale, féministe, résistante, **Germaine Poinso-Chapuis** (1901-1981) est élue, en mai 1945, au Conseil municipal de Marseille où elle siège jusqu'en 1959. Elle est également élue MRP aux deux Assemblées constituantes, puis à l'Assemblée nationale en 1946 et 1951. Elle est la première femme ministre de plein exercice (à la Santé et à la Population) dans le cabinet Robert Schuman (novembre 1947-juillet 1948).

La place des femmes dans l'Histoire. Une

histoire mixte. Belin 2010. P. 332.

Questions :

1. Quel est l'argument du député Grenier contre le vote des femmes ?
2. Pour quelles raisons les Françaises obtiennent-elles enfin le droit de vote ?
3. Qui sont les premières femmes élues ?

→à la fin de la guerre, il semble difficile de priver du droit de vote réclamé par les Françaises depuis 60 ans des femmes qui ont participé à la guerre, ont résisté au côté des hommes, ont été déportées et se sont distinguées par leur courage. De Gaulle conçoit donc d'abord le droit de vote comme une récompense, au nom de « l'égalité devant le sacrifice, le courage et la mort ».

→La première Assemblée Constituante, élue le 21 octobre 1945, comprend 33 femmes, soit 5,6% du total des députés. La plupart sont d'anciennes résistantes ou des femmes de résistants. Issues de divers partis politiques, en majorité communistes, ces élues contribuent aux réformes menées en faveur des femmes, par exemple l'inscription du principe d'égalité des sexes dans la constitution ou l'accès des femmes à la magistrature.

Conclusion : Vicitimes de la violence, de la terreur, de la pénurie, de la barbarie, de la répression des dernières semaines de la guerre, égales dans le courage, dans le sacrifice et dans la mort, les femmes sont désormais égales aux hommes dans les droits politiques. Pourtant, l'épuration signale aux femmes qu'elles n'ont pas encore le contrôle sur leur propre corps et que des décennies de combats et des dizaines de lois seront encore nécessaires pour que l'égalité entre les sexes s'impose dans tous les domaines.

Attention, en raison des images utilisées dans ce scénario pédagogique issues de manuels scolaires, ce document ne peut être utilisé que dans un cadre scolaire

Note bene de Matilda

Ce scénario pédagogique n'est évidemment qu'une proposition parmi les innombrables façons possibles d'utiliser les vidéos de Matilda. Nous serons d'ailleurs ravi.e.s que vous nous fassiez part de vos idées, expériences, questionnements ; nous pourrons ainsi enrichir les scénarios au fil du temps grâce à vous.

Un forum se trouve sur chaque page "vidéo" afin que vous puissiez échanger entre encadrant.e.s (enseignant.e.s, éduc, infirmier.e.s, CPE, etc...), vous pouvez aussi nous écrire directement à contact@matilda.education pour nous faire part de vos remarques ou nous envoyer vos propositions de scénarios pédagogiques. Et pour finir, n'oubliez pas **le Blog** (onglet : *contribution des jeunes*) sur chaque page vidéo, qui vous permet de déposer les travaux des jeunes réalisés autour des vidéos, que ce soit des textes, des images, des sons...

Quiz: activité possible, pourquoi ne pas faire votre propre quiz (en ligne ou sur papier) avec les élèves et nous les envoyer ?

Matilda a besoin de vous pour créer une synergie autour des questions d'égalité des sexes, qui nous réunissent ici.